

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

OUV10

DECISION D'ATTRIBUTION¹ n°13/223

Le formulaire OUV10 est un modèle de décision d'attribution qui peut être utilisé par les **services de l'Etat et ses établissements publics** dans le cadre de la passation des marchés publics.

Ce document fait état des décisions du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice relatives aux offres reçues.

Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech Albères

2 rue Jean Amade BP 121

66401 CERET - cedex

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public : M. Alexandre PUIGNAU – Président du SMIGATA
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

B - Objet de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Travaux de Restauration morphologique et écologique du cours d'eau du Tanyari sur la commune de Palau del Vidre

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Publicité : 19 juin 2023

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

■ Date et heures limites de réception des offres : 3 aout 2023 à 12h00

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Elimination des offres

■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 6..... (nombre).
- hors délais :0..... (nombre).

■ Décision relative à l'élimination des offres

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

E - Classement des offres

■ Décision relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

F - Décision d'attribution

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :
(Cocher la case correspondante.)

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat retenu, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Terrassement des Albères (TDA)

Chemin de la Carrerasse
66700 ARGELES SUR MER
Siret : 421 001 355 00013

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 20 %.....
- Montant HT : 2 498 297,44 € HT.....
- Montant TTC : 2 997 956,93 € TTC.....

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

(Cocher la case correspondante.)

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

G - Déclaration d'abandon de la procédure

G1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide d'abandonner la procédure et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
 un dialogue compétitif ;
 un marché négocié ;
 une procédure adaptée.

G2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide d'abandonner la procédure et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

ID : 066-200078269-20230920-2023_13SMIGATA-AU

Berger
Levrault

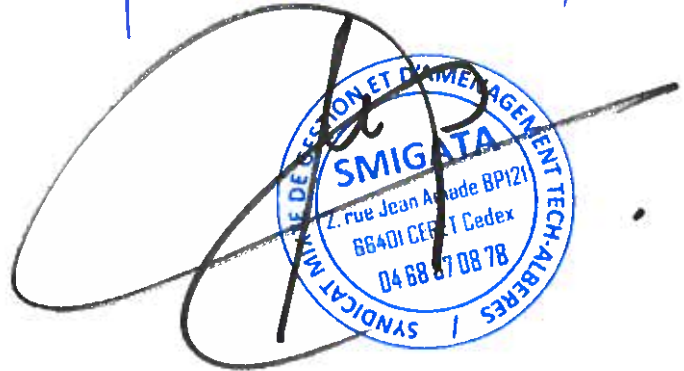
H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Céret, le 20 septembre 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

Jornier, Alexandre RIGNAU, Président



Date de mise à jour : 01/04/2019.